



Procédure pour obtenir une licence d'exploitation d'un commerce

Voici la procédure à suivre pour obtenir une licence d'exploitation d'un commerce :

- Remplissez le formulaire de demande;
- Versez les frais requis de 191 \$.

En ce qui concerne les entreprises qui préparent ou servent de la nourriture, vous devez fournir un rapport d'un inspecteur-hygiéniste ou indiquer l'horaire prévu pour l'inspection de l'agent régional de santé environnementale (qui sera donné par écrit) :

Service de santé environnementale de Yellowknife : 867-767-9066

Service de santé environnementale d'Inuvik : 867-777-4840

Service de santé environnementale de Hay River : 867-874-6596

Service de santé environnementale de Norman Wells : 867-587-2166

Les entreprises ayant des **employés** doivent fournir une preuve de leur enregistrement auprès de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs. Téléphone : 867-920-3888 ou numéro sans frais : 1-866-277-3677.

- Si votre commerce est un établissement de restauration ou un débit de boisson, un magasin, un cinéma, une salle de danse, une usine ou un auditorium, ou un lieu où le public peut se rassembler, vous aurez besoin d'un certificat du Bureau du commissaire aux incendies indiquant que toutes les mesures de précaution de sécurité-incendie établies par la *Loi sur la prévention des incendies* sont respectées. Cela pourrait nécessiter une inspection de votre commerce. Veuillez prendre contact avec le commissaire adjoint aux incendies de votre région :

Région du Slave Nord : 867-767-9167, poste 21133

Région du Slave Sud : 867-872-6535

Région du Sahtú : 867-587-7115

Région d'Inuvik : 867-777-7297

Région du Dehcho : 867-695-7230



Les licences sont délivrées à partir du 1^{er} avril et expirent le 31 mars de l'année suivante. Les frais des licences couvrent l'année (ou une partie de l'année) et doivent être payés chaque année au moment du renouvellement. Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser au bureau.

Division de la sécurité publique
Ministère des Affaires municipales et communautaires
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
5201, 50^e Avenue, bureau 600, Tour Northwest
Yellowknife NT X1A 3S9
Tél. : 867-767-9161, poste 21021
Télec. : 867-873-0309

Veillez prévoir trois à quatre semaines pour le traitement de votre demande.
REMARQUE: Votre licence sera uniquement délivrée quand tous les renseignements demandés seront fournis.